

Parcs & Réserves pour les générations futures



L'OIPR PRÉSENT À AFRICA CONSERVATION FORUM 2024



LA RÉSERVE NATURELLE DE CAVALLY
AU CŒUR DU DÉBAT-THÉÂTRE
ORGANISÉ PAR WILD CHIMPANZEE
FONDATION ET ALMA PRODUCTION.



SCHÉMA DIRECTEUR DE
L'URBANISATION DU GRAND ABIDJAN
À L'HORIZON 2040 : L'OIPR PLAIDE
POUR LA SÉCURISATION TOTALE DES
ASSISES FONCIÈRES DES AIRES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIPR REÇOIT UNE DISTINCTION



Pour sa forte contribution à la protection de l'environnement en Côte d'Ivoire pendant de longues années, en qualité de fonctionnaire, les mérites du Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR viennent d'être reconnus par l'Etat de Côte d'Ivoire qui l'a distingué au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique.

Toutes nos Admirations au Conservateur Général TONDOSSAMA Adama pour cette énième reconnaissance.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
Cne ZEHITA Bi Toguié Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

Lt KONÉ Yaya / DZO

Cne SINAYOGO Yaya / DZO

Col Basile KROU / DZC

INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci



L'OIPR PRÉSENT À "AFRICA CONSERVATION FORUM 2024"

Participation du Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR au "Africa conservation forum 2024" à Nairobi au Kenya, organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN).

Notons que l'UICN organise le Forum Africain pour la Conservation (ACF), l'une des principales plateformes régionales visant à influencer stratégiquement l'agenda de la durabilité et la conservation de la biodiversité. Le Forum réunit les membres de l'UICN et de multiples parties prenantes pour discuter de certaines des questions de conservation de l'environnement les plus urgentes en Afrique. Il offre également un moyen de partager des informations et des connaissances, de créer des partenariats et de mettre en relation des acteurs clés de différentes régions d'Afrique.



Source: SERCOM DG/OIPR

DIALOGUES CLIMATIQUES / BIODIVERSITÉ ET CLIMAT : L'IMPLICATION DE L'OIPR.



Le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général (DG) de l'OIPR a pris part au panel "*Dialogues climatiques*" initié par l'Ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire, le 13 juin 2024 à Seen Hôtel sise à Abidjan Plateau. Cette première édition avait pour thématique « *Biodiversité et Climat* » faisant appel à la préservation de la biodiversité devenue un enjeu planétaire, l'un des axes majeurs du développement durable.

Ce premier numéro a été consacré à la recherche de solution pour la préservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire. L'Ambassadeur de la République d'Allemagne a exprimé sa gratitude pour l'engagement en faveur de cet échange crucial sur les enjeux du changement climatique et de la biodiversité.

Cette rencontre a vu la participation de quatre (4) panelistes parmi lesquels figurait le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama. Plusieurs problématiques tels que l'état actuel de la biodiversité en Côte d'Ivoire et son impact sur le changement climatique, les défis qui s'y posent, les opportunités d'amélioration et les bonnes pratiques préconisées par les recommandations de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), sont quelques questions débattues par les panélistes présents.

Ainsi M. Asso Asso Armel spécialiste en écologie a présenté l'importance de la protection de l'espèce animal. Il a mis en lumière la situation critique des vautours, en voie de disparition, leur rôle dans la constitution de l'écosystème. Pour le Dr. SILUÉ Expert en biodiversité et en gestion durable des écosystèmes, il a exposé sur la biodiversité des termites et leur contribution essentielle aux services écosystémiques dans le contexte du changement climatique.

Quant au Dr. DJAFAROU Tiemoko, sa présentation s'est axée sur la controverse entourée de l'objectif 30x30, en partageant les bonnes pratiques et les recommandations. Enfin, le Général TONDOSSAMA Adama a présenté la stratégie de gestion des Aires Protégées de Côte d'Ivoire, en abordant les aspects des fonctions de gestion ainsi que l'appui de la Coopération Allemande à travers la KfW et GIZ.

Le DG a souligné que ce partenariat dure depuis plus de 30 ans et a mentionné que les Parcs nationaux de Taï et de la Comoé, ainsi que la Réserve naturelle de Bossématié bénéficient de cet appui de la Coopération Allemande.

Il est à noter que ces échanges soulignent l'urgence et la nécessité d'agir pour protéger notre environnement afin de garantir un avenir durable pour tous.



Source: SERCOM DG / OIPR



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR SURVEILLER LA VÉGÉTATION FORESTIÈRE ET LES CHANGEMENTS DE CARBONE.

Le mardi 25 juin 2024 s'est tenu au Centre National Floristique à l'Université Félix Houphouët-Boigny, un atelier financé par l'USAID par le biais du Programme de la Biodiversité et le Développement à Faibles Emissions en Afrique de l'Ouest ou West Africa Biodiversity and Low Emission Development (WABILED). Cet atelier avait pour objectif de présenter les résultats du projet «*Renforcement des capacités pour surveiller la végétation forestière et les changements de carbone dans la forêt de la haute Guinée à travers des placettes d'échantillonnage permanentes*».

Plusieurs parties prenantes dont l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a participé à cet atelier de restitution des résultats dudit projet.

Dr Moses, Chef du projet a procédé par la présentation de l'aperçu des résultats du programme Reptiles et Amphibiens – Sierra Leone (RAP-SL) / WABILEB et par la suite à la restitution des résultats des données recueillies

au sein du Parc national de Taï et de la Réserve naturelle de Cavally. Les Experts présents par des questions et les échanges se sont enrichis mutuellement.

Il faut ajouter que ce projet se déroule dans huit aires protégées transfrontalières et leurs zones tampons : Outamba Kilimi National Park, Gola Rainforest National Park (Sierra Leone) ; Parc national de Sapo, Parc national de Gola Libéria, Wonegizi-Wologzi (Libéria) ; MAdina Oula, RB de ziama (Guinée), Parc national de Taï (Côte d'Ivoire) et la Réserve Naturelle du Cavally. Il vise à lancer une enquête sur les reptiles et les amphibiens en Côte d'Ivoire et spécifiquement au Parc national de Taï afin de pouvoir documenter autant de preuves que possible.



Source: SERCOM DG /OIPR

LA RÉSERVE NATURELLE DE CAVALLY AU CŒUR DU DÉBAT-THÉÂTRE ORGANISÉ PAR WILD CHIMPANZEE FONDATION ET ALMA PRODUCTION



Dans le cadre de la quinzaine de l'environnement et dans l'optique de sensibiliser le public à l'importance de la préservation de la Réserve naturelle de Cavally, l'ONG Fondation des Chimpanzés Sauvages a organisé, le lundi 10 juin 2024, un débat-théâtral intitulé **"Protection et régénération des forêts en péril : cas de la Réserve naturelle de Cavally"**. Cet événement s'est tenu au Cinéma Majestic de l'Hôtel Sofitel Ivoire, plaçant ainsi cette précieuse zone au cœur des préoccupations et de l'engagement communautaire. La pièce de théâtre présentée par le groupe ALMA a fait ressortir les problématiques à l'encontre de la réserve, tels que les cultures agricoles, l'orpaillage et la pollution par le mercure déversé dans les eaux. Elle a également mis en avant l'impact positif de l'intervention de l'OIPR dans la gestion de cette réserve.

Cet événement a été parrainé de Madame Anne OULOTO, Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, également Présidente du Conseil Régional du Cavally. Madame Anne OULOTO a exprimé son soutien en encourageant chacun à lutter contre la déforestation et à promouvoir la reforestation, soulignant que la préservation de la Réserve naturelle de Cavally est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique régional. Elle a salué l'initiative du débat-théâtre organisé par Wild Chimpanzee Foundation et ALMA Production.

Enfin, un panel a permis d'approfondir la compréhension de la gestion des aires protégées, animé par le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR.

Ce panel a vu également la participation de personnalités telles que, Dr. BONNEHIN Léonie, Directrice régionale de l'agroforesterie chez OLAM COCOA, Colonel Major DOGUI Aboa Conseiller Technique du Ministère des Eaux et Forêts, DIEDRI Anderson, représentant du Réseau des Observateurs Indépendants de Côte d'Ivoire (ROICI) et de l'ONG IDEF. Tous ont abordé d'autres thématiques cruciales liées à la gestion forestière.

Des échanges fructueux avec le public ont permis de clore cet événement de manière très positive.

Il est à noter que la pièce de théâtre intitulé **"En gbonhi pour Cavally"** a été présentée aux populations de la région du Cavally, qui ont compris que la Réserve doit être protégée de tous et par tous.



Source: SERCOM DG/OIPR

SIGNATURE DE L'AMENDEMENT DU MOU ENTRE LE MINEDDTE ET LE CONSORTIUM DES BAILLEURS.



Conservation et réhabilitation de la Réserve naturelle du Cavally et soutien aux communautés locales.

Une signature d'un mémorandum d'entente entre le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique et le Consortium des bailleurs de fonds dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle du Cavally s'est faite au Cabinet du MINEDDTE, sis Plateau.

Cette cérémonie a été présidée par le Directeur de Cabinet Adjoint, Monsieur Elisée NAPARI YEO, le 13 juin 2024.



36ÈME SESSION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE COORDINATION DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE



Une délégation de l'OIPR avec à sa tête le Conservateur Général TONDOSSOMA Adama, Directeur Général de l'OIPR, à ses côtés les Colonels DIARRASSOUBA Abdoulaye Directeur de Zone Sud-Ouest (DZSO) et KOUADIO Yao Roger Directeur de Zone Nord-Est (DZNE) participent à la 36ème session du Comité International de Coordination du Programme sur l'homme et la biosphère, à Agadir au Maroc, du 1er au 05 juillet 2024.

Cette conférence internationale s'est ouverte le lundi 1er juillet 2024 autour du thème : **« Enracinés dans la résilience : Découvrir l'importance du sol dans le développement durable »**. La rencontre se penchera sur les interdépendances entre les sols et les eaux souterraines, les pratiques de gestion des sols et les dimensions culturelles des sciences du sol à l'aune du changement climatique.

Le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) fonctionne sous la direction des États membres de l'UNESCO. Son principal organe directeur est le Conseil international de coordination (MAB-ICC).

Source: SERCOM DG/OIPR



JOURNÉES DE LA FONCTION PUBLIQUE 2024 : LE MINEDDTE PRÉSENT À TRAVERS SES STRUCTURES SOUS TUTELLE.

Du lundi 24 juin au jeudi 27 juin 2024, le Palais de la Culture de Treichville a accueilli les Journées de la Fonction Publique, qui a vu la participation de tous les ministères et les leurs tutelles. Chaque entité ministérielle a profité de l'occasion pour exposer son savoir-faire et ses compétences dans des stands dédiés.

L'événement a été inauguré par Mme le Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, qui s'est fait fort de visiter chaque stand tout en s'imprégnant des diverses initiatives et réalisations présentées.

Ces Journées de la Fonction Publique, étaient articulées autour du thème « **Performance du service public dans un contexte de modernisation de l'administration** »

Les nouveaux admis au concours de la fonction publique ainsi que de nombreux invités ont également eu l'opportunité de découvrir ces stands. En parallèle des expositions, lesdites journées ont été rythmées par quatre panels informatifs, des animations artistiques, une tombola et d'autres événements captivants.

Le stand du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE), composé de l'OIPR, CIAPOL et ANDE a particulièrement attiré l'attention du public.

Il faut préciser que l'équipe de football du MINEDDTE a remporté le tournoi de cette 4ème édition.

Les lampions se sont atteints en beauté le jeudi 27 juin avec le discours inspirant de Mme le Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, clôturant ainsi quatre jours de partage, d'innovation et de découverte. Cette édition de la Journée de la Fonction Publique a une fois de plus prouvé l'engagement et le dynamisme des acteurs de la Fonction Publique ivoirienne.



Source: SERCOM DG/OIPR



L'OIPR PRÉSENT AUX J'COM 2024 À L'ISTC POLYTECHNIQUE

L'Institut des Sciences et Techniques de la Communication a organisé sa Journée Scientifique au titre de l'année 2024, le vendredi 28 juin 2024 au sein de l'institut. À cette occasion l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a été convié.

Dans le cours de cette journée les étudiants en licence 3 et Master 2 ont brillamment fait montre de leur savoir-faire par l'exposé de leur travail de recherche de fin de cycle. La cérémonie a débuté par le salut au drapeau suivi des allocutions inaugurales et les présentations desdits travaux. Mlle Abiba TOURE, Présidente de l'Association des Etudiants (es) a ouvert la séance des allocutions en exhortant les chefs d'entreprises présents à envisager un avenir professionnel et prometteur pour les jeunes diplômés à l'issue de cet événement. L'inspecteur M. Augustin GUE a ensuite fait le bilan de l'événement, par la suite place a été faite au Directeur de l'ISTC, M. Alfred Dan Moussa qui dans son discours a conclu en souhaitant chaleureusement la bienvenue aux invités, tout en exprimant sa reconnaissance envers le Parrain de cet événement, qui n'est autre que le Ministre-Gouverneur du District Autonome d'Abidjan M. Ibrahima CISSE BACONGO.

Les travaux ont été présentés avec enthousiasme par les étudiants en fin de cycle. Ces derniers ont exposé leurs divers projets à travers les domaines d'études de formation par la présentation d'un atelier expérimental, d'une antenne expérimentale, d'une antenne

expérimentale Radio, un journal école / Web création, une agence de création et une agence conseil en communication.

Les prestations diverses ont vu l'adhésion du public présent empreint de richesse, de travail bien accompli et de créativité.

Représentant le Parrain, CISSE BACONGO, le Colonel CISSE a invité les étudiants à plus d'abnégation dans leur recherche pour aboutir à un avenir certain. Quant au Président des Journées Scientifiques le Ministre de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement M. Amadou COULIBALY, il a affirmé que des efforts considérables seront déployés pour accompagner les étudiants de l'ISTC en envisageant d'inclure leur formation dans les concours de la fonction publique. Il faut mentionner que ces journées ont été un succès éclatant au vu des impressions des participants et des autorités étatiques présents.

Les J'Com 2024 ont pris de la maturité et de la qualité dans l'organisation.



Source: SERCOM DG / OIPR

GESTION PARTICIPATIVE DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES EN CÔTE D'IVOIRE : IDH PARTAGE SON APPROCHE AVEC L'OIPR ET SES PARTENAIRES



Du mardi 11 au mercredi 12 juin 2024, à l'initiative de IDH traduit de l'Hollandais, « Initiative pour le Commerce Durable », un atelier s'est tenu à l'hôtel LAFORGE sis à Cocody Angré 7ème Tranche. Il a été l'occasion pour l'initiateur de partager son expérience avec l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et les acteurs économiques et administratifs intervenant dans la vie des parcs nationaux et réserves naturelles à travers la co-construction d'une approche paysagère. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Partenariat Public-Privé pour la Protection et la réhabilitation des Parcs nationaux et Réserves naturelles de Côte d'Ivoire avec pour site pilote le Parc national du Mont Péko ». La Direction de Zone Sud de l'OIPR était représentée à cet atelier par la Chargée des Mesures Riveraines et le Chargé de Communication.

L'approche paysagère ou territoriale se présente comme une collaboration entre des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur d'un territoire défini pour l'atteinte d'un objectif commun. Pour se faire, elle s'appuie sur des éléments structurels pour son ossature. Evidemment, avec cette organisation, l'approche paysagère présente de nombreux avantages pour la conservation des Aires protégées (AP) mais rencontre également des défis à relever, surtout avec le secteur privé.

Réussir une telle démarche nécessite l'implication de tous les acteurs indispensables dans le processus, surtout qu'il s'agit de la conservation des parcs et réserves. S'il est vrai qu'il existe déjà des organes consultatifs autour des Aires Protégées en Côte d'Ivoire, il n'en demeure pas moins que ces organes soient étoffés pour réussir le pari.

Les expériences de l'Indonésie et du Kenya en la matière ont servi d'exemples à la Consultante Violaine

BERGER pour amener les participants à comprendre l'exercice en matière de l'approche paysagère.

Après les informations données et les expériences partagées, la consultante a organisé les participants en groupe de quatre (4) pour élaborer l'approche paysagère du Parc national du Mont Péko qui constitue ici le site pilote du projet. Les différents exercices faits leur ont permis non seulement de revoir l'effectif des membres de leur organe consultatif existant mais aussi de redéfinir les limites du territoire qui permettra de protéger et conserver efficacement le parc.

Au terme de cet atelier, les acteurs présents se sont réjouis au regard de ce qu'ils ont appris.

En effet, pour le Directeur Général de l'OIPR, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama qui a ouvert l'atelier au nom du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, ASSAHORE Konan Jacques, s'est félicité de la tenue de cette formation. Pour le premier responsable des parcs et réserves en Côte d'Ivoire, l'OIPR est adepte des standards internationaux pour améliorer sa performance. Cet atelier vient donc renforcer les capacités des gestionnaires pour plus d'implication des populations dans la conservation des AP en Côte d'Ivoire constituées de huit Parcs nationaux et dix Réserves naturelles pour une superficie globale d'environ deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) hectares.

Source: SERCOM DZS / OIPR



SCHEMA DIRECTEUR DE L'URBANISATION DU GRAND ABIDJAN A L'HORIZON 2040 : L'OIPR PLAIDE POUR LA SECURISATION TOTALE DES ASSISES FONCIERES DES AIRES PROTEGÉES

Du 5 au 6 juin 2024 dernier, le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme a organisé un atelier sur le Schéma Directeur du Grand Abidjan (SDUGA) pour l'horizon 2040 dans la salle de réunion du Système Intégré de Gestion Foncière Urbaine (SIGFU) sise à la cité Administrative au Plateau. Plusieurs structures dont l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et collectivités territoriales autour d'Abidjan y ont été conviées. Au centre de cette rencontre, l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) du projet de développement du Grand Abidjan. A cet effet, une série de questions-réponses assortie de remise de gadget aux écoliers donnant les bonnes réponses a été animée par monsieur Touré.

Le gouvernement ivoirien veut donner un nouveau visage à la capitale économique de la Côte d'Abidjan à travers un processus d'urbanisation du Grand Abidjan. Le Schéma Directeur d'Urbanisation du Grand Abidjan à l'horizon 2040 (SDUGA 2040) en est la boussole. Appuyé techniquement et financièrement par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale pour son opérationnalisation, cet important document qui donne les grandes orientations stratégiques de la réalisation de ce projet, mérite d'être analysé de près par les structures techniques pour évaluer ses enjeux environnementaux et sociaux sur la population. C'est à cet exercice que l'OIPR et les autres structures techniques invitées se sont adonnés pendant ces deux jours d'activité.

Dans ce projet, une part belle est accordée à l'environnement. Elle est désignée ici par « la zone verte du SDUGA 2040 ». Au regard de la place accordée à l'environnement dans ce projet, l'OIPR a analysé le rapport de synthèse de l'étude menée par les consultants et fait des observations qui renferment également des recommandations.

Et ce, pour y prendre en compte la préservation des Aires Protégées. Ainsi, au nom de l'OIPR, le Capitaine ZEHITA Alfred, Chef de Service Communication de la Direction de Zone Sud, a fait des observations et propositions qui s'articulent autour des points suivants : l'ajout de la Réserve naturelle de Dahliafleu à la liste des Aires Protégées identifiées dans la zone verte du SDUGA ; la prise en compte de la superficie actuelle du Parc national du Banco qui est de 3438,34 ha selon le décret n°2018-510 du 30 mai 2018 et celle de la Réserve naturelle d'Aghien qui est de 5675 ha selon le décret n°2020-561 du 8 juillet 2020 ; l'utilisation du terme « Aires Protégées » pour désigner les parcs et réserves selon la loi n°2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et réserves naturelles ; l'inexistence de limite quelconque avec une forêt classée de la SODEFOR ; la non affectation à aucun droit d'usage sur une partie de la Réserve naturelle de Dahliafleu désignée dans le rapport comme « **zone d'agriculture et de zone de pâturage** »



Si cela restait en l'état, le Banco perdrait 143 ha, soit 4,16% de sa superficie initiale. Ce qui est contraire aux dispositions de l'article 9 en son alinéa 2 de la loi de 2002 qui stipule que « A compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi, le gouvernement est autorisé à modifier, par décret, les limites administratives existantes, sans qu'il puisse en résulter une diminution supérieure à 2% de la superficie de chaque parc ou réserve et sans permettre l'enclavement de zones habitées ou cultivées ». C'est au regard de cette disposition de la loi que la redéfinition des limites du Banco a été faite en 2018. En outre, l'alinéa 3 de cette même loi de 2002 stipule que « A l'issue de ce délai de cinq ans, les limites administratives sont réputées intangibles et ne peuvent être modifiées que par la loi ». Sur cette base, les limites du Banco ne peuvent être modifiées en l'état actuel. De plus, au regard de l'objectif du gouvernement qui est d'atteindre 20% du couvert forestier à l'horizon 2040 sur le territoire national, les limites de ce parc ne peuvent être modifiées.

Concernant la Réserve naturelle de Dahliafleur, l'OIPR a proposé que soit prise en compte une éventuelle érection de clôture de l'Aire Protégée pour maîtriser la pression d'urbanisation à ses alentours.

Ces propositions de l'OIPR résultent des échanges sur les résultats des travaux réalisés par les consultants avec en point de mire les enjeux environnementaux et sociaux des sites à urbaniser.

En effet, selon la présentation faite par Monsieur CHALIGNE Benoît, ces travaux réalisés dans le cadre de ce projet ont pris en compte le volet environnement désigné par « zone verte du SDUGA ». Cette zone renferme le Parc national du Banco, les Réserves naturelles de Dahliafleur et d'Aghien, les forêts classées et les Zones Environnementales Sensibles. C'est pour quoi, les échanges sur les résultats obtenus au terme des travaux réalisés s'avèrent importants. Surtout que le SDUGA qui est un document stratégique d'urbanisation devra aboutir à l'élaboration et la validation du Plan d'Urbanisme de détails (Pud) qui précisera son opérationnalisation à l'échelle des unités urbaines du Grand Abidjan.

En termes d'opérationnalisation d'urbanisme, il faut voir des actions comme l'aménagement foncier urbain, la restructuration urbaine, la restauration immobilière, la rénovation urbaine, le remembrement urbain, le lotissement, la régularisation et le plan de masse des opérations immobilières. En effet, selon la loi N°2020-624 du 14 août 2020 instituant le code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain, la nomenclature des documents d'urbanisme s'articule autour du SDUGA, du PUD et de l'opérationnalisation d'urbanisme.

Les échanges ayant permis de clarifier les zones d'ombre, les travaux en groupe entre les participants ont permis de faire des propositions de plans d'urbanisation qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux découlant du Schéma Directeur du Grand Abidjan.



Source: SERCOM DZS / OIPR

LA DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST DE L'OIPR SE DOTE D'UN NOUVEAU PLAN DE SURVEILLANCE POUR LA PÉRIODE 2024-2026.



L'une des missions principales de la Direction de Zone Sud-Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR/DZSO) consiste à garantir l'intégrité du Parc national de Taï, tant au niveau de sa superficie qu'au niveau de sa biodiversité et de ses écosystèmes. Dans cette perspective, les agents de la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ont, du 06 au 07 juin 2024 à San Pedro, dressé le bilan du plan de surveillance 2021-2023, suivie de l'élaboration du plan triennal de surveillance pour le Parc national de Taï, visant à inverser la tendance des agressions sur la période 2024-2026.

Faisant le bilan du précédent plan, le Lieutenant-Colonel TOURÉ G. Joseph, Coordonnateur de la Brigade Mobile pour la surveillance du Parc national de Taï, a signalé une recrudescence des agressions liées à l'orpaillage et au braconnage au cours de ces trois dernières années.

Se montrant rassurant, il a affirmé que son équipe possède les compétences requises pour faire face à ces agressions. Ainsi, 301 individus ont été arrêtés, parmi eux, 235 ont reçu des peines de prison ferme et 30 des peines avec sursis. Le montant des amendes infligées à ces personnes avoisine les 700 millions de francs CFA.

S'agissant des principales difficultés identifiées, le Coordonnateur met à l'index l'insuffisance des effectifs des agents de patrouille, l'impraticabilité des

pistes d'accès au parc et les problèmes de communication, liés à l'absence ou à l'instabilité des réseaux GSM et satellitaire à l'intérieur du parc.

Par ailleurs, l'élaboration à proprement parlé du nouveau plan de surveillance, s'est basée non seulement sur l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la surveillance, mais aussi sur les insuffisances identifiées dans l'évaluation du plan 2021-2023.

Arrimé au Plan d'Aménagement et de Gestion 2020-2029 du Parc national de Taï (PAG-PNT), le nouveau plan de surveillance permettra aux gestionnaires de calibrer les actions de surveillance, afin de mieux faire face aux vellétés d'agressions que subies cette aire protégée.



Source: SERCOM DZSO / OIPR



JOURNÉE DÉDIÉE À LA PROTECTION DU PANGOLIN GÉANT DU PARC NATIONAL DE TAÏ.

Anassou, un village à la périphérie du Parc national de Taï, a été l'hôte d'une journée consacrée à la célébration du Pangolin Géant et de son habitat. Cet événement de sensibilisation a bénéficié du soutien de la deuxième phase du Programme d'Investissement Forestier de la Banque mondiale, en particulier de la composante 3, qui vise à appuyer la gestion durable des parcs nationaux et des réserves naturelles.

Cette activité écocitoyenne s'est tenue au sein du groupe scolaire du village EPP ANASSOU A et B, rassemblant près de 300 personnes essentiellement composées d'élèves, d'enseignants et de la population.

Le Capitaine DEA Guidi Ignace, Chef Secteur de Soubré s'en est réjoui, vu la participation manifeste de la population hôte de Anassou,

sortie massivement pour honorer à l'appel du gestionnaire du Parc national de Taï. Cette journée a aussi été marquée par une projection de film sur le braconnage du Pangolin géant et le commerce illégal de ses écailles.

Le représentant de l'IEPP OUPOYO a dit sa fierté de voir l'OIPR associer la DRENA à la sauvegarde et la conservation des espèces emblématiques telles le Pangolin Géant. De telles activités permettent l'éveil des consciences des enfants qui trouveront sujet à redire quant à la sauvegarde des espèces animales en général et du pangolin leur "nouvel ami" en particulier.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

396 ÉCOLIERS SENSIBILISÉS LORS DE LA JOURNÉE DÉDIÉE À LA PROTECTION DE L'ÉLÉPHANT DU PARC NATIONAL DE TAÏ.



Dans la mise en œuvre des activités liées à la Composante 3 « Appui à la gestion durable des Parcs nationaux et Réserves naturelles » du Programme d'Investissement Forestier (PIF 2) sous la responsabilité de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), des activités liées à l'éducation, à l'environnement et au développement durable dans les écoles en périphérie du Parc national de Taï (PNT) ont été réalisées.

Devant un auditoire de plus de 396 personnes, le Capitaine KOUASSI Désiré, en charge du Secteur Djapadji, a profité de la journée dédiée à l'éléphant pour rappeler l'importance de cette célébration qui vise à sensibiliser les jeunes à la conservation du PNT en particulier et des forêts en général. Il a également souligné que l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), un des symboles de la Côte d'Ivoire, est menacé d'extinction.

C'est pourquoi, il faut sensibiliser les riverains du Parc national de Taï, à œuvrer pour réduire l'abattage illégal des éléphants et autres espèces phares en préservant leur habitat naturel, a-t-il souligné.

Au cours de cette journée, les élèves, à travers des prestations théâtrale et de danse, ont sensibilisé les participants à la conservation des ressources fauniques du Parc national de Taï.

Cette grande journée dédiée à l'éléphant a vu la participation du Sous-Préfet de Doba, des responsables de l'IEPP des chefs de services de Doba ainsi que les élèves des trois écoles primaires publiques et privées de la localité. À la fin de la manifestation, des tee-shirts, cahiers, affiches et autres brochures sur la gestion des ressources naturelles ont été distribués aux élèves pour encourager à la lecture et, surtout favoriser la prise de conscience de l'importance de nos parcs nationaux et réserves naturelles.



Source: SERCOM DZSO/ OIPR

LA PANTHÈRE ET LE CÉPHALOPHE DE JENTINK, AMIS DES ÉCOLIERS.



La Panthère et le Céphalophe de Jentink, deux espèces emblématiques du Parc national de Taï, ont été mises à l'honneur dans le Secteur ADK/V6, les vendredi 17 et mercredi 22 mai 2024, dans les localités de Wonséaly et Gnaboya. Cette célébration a été rendue possible grâce à la troisième composante « Appui à la gestion durable des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles » de la deuxième phase du Programme d'Investissement Forestier (PIF 2) financé par la Banque mondiale.

Ces journées se sont déroulées lors d'une session d'éducation à l'environnement et au développement durable au sein des écoles de Wonséaly et de Gnaboya, sur le thème « Protégeons la Panthère et le Céphalophe de Jentink, ainsi que leur habitat », avec la participation de 562 personnes.

Des ateliers éducatifs ont été organisés sous forme de concours, mettant en compétition les établissements scolaires par le biais de la poésie, du théâtre, de la danse et le test de connaissance. Les Directeurs des établissements ont exprimé leur gratitude envers l'OIPR pour avoir sélectionné leurs écoles pour accueillir l'événement. Ils ont exhorté les élèves à s'approprier les messages transmis par les représentants de l'OIPR.

Le Capitaine DOSSO Vallet Hypolite, Chef du Secteur ADK/V6, a souligné que la Panthère, ainsi que le Céphalophe de Jentink, sont classées sur la liste rouge de l'IUCN comme espèces vulnérables et trouvent refuge dans le parc. C'est la raison pour laquelle il importe de préserver ce site ainsi que toutes les forêts du pays a-t-il précisé. Il ambitionne également, par le biais de ces activités d'éducation, de faire des écoliers présents les futurs ambassadeurs du Parc national de Taï et de l'environnement.



Source: SERCOM DZSO/ OIPR

JOURNÉE DÉDIÉE À LA PROTECTION DE L'HIPPOTOTAME PYGMÉE DU PARC NATIONAL DE TAÏ.



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER (PHASE 2)

Dans la localité de Taï, le samedi 18 mai 2024 a été marqué par la journée de sensibilisation sur l'Hippopotame pygmée, en présence de Madame l'adjoint au Maire de Taï, le représentant de l'IEPP, le corps enseignant, les élèves du groupe scolaire Emile KEÏ BOGUINAR et certains de leurs parents.

Durant cette journée, plus de 200 élèves des classes de CE1 à CM2, accompagnés de leurs encadreurs, ont participé à des ateliers pédagogiques axés sur le chant, la poésie, le sketch, le dessin et les concours de génies en herbe, dans le but de promouvoir la connaissance et la protection de l'Hippopotame pygmée et de son habitat, la forêt.

Le Capitaine AKAPEA Jean Luc Dolou, en charge du Secteur de Taï, a saisi cette opportunité pour introduire le Parc national de Taï et ses espèces animales, en mettant un accent particulier sur l'Hippopotame pygmée et son rôle dans la forêt. Il a aussi traité de sujets importants tels que la conservation des forêts, les biens et services que nous tirons de la nature, appelés services écosystémiques, et les règlements régissant les activités dans le parc. À l'issue de cette activité de sensibilisation éducative à l'environnement, les participants ont reçu des gadgets marqués du logo de l'OIPR en guise de récompense.



Source: SERCOM DZSO/OIPR

RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA : FORMATION DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DE CONSERVATION ET DE DÉVELOPPEMENT - PAPFOR-NIMBA



Dans le cadre du Projet d'Appui à la Préservation des Écosystèmes Forestiers de l'Afrique de l'Ouest (PAPFor) financé par l'Union Européenne, les villages de Yéale, Danipleu, Gbantopleu, Gbapleu, Bouan-houyé et Kpoleu ont reçu des formations cruciales destinées au renforcement de capacités des membres des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD).

Ces sessions de formation, animées par le Capitaine SINAYOKO Yaya, Responsable des mesures riveraines de la direction de zone ouest, et le Commandant ASSARI Koffi, Chef secteur Nimba, tous deux de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), avaient pour objectif principal de sensibiliser et de mobiliser les communautés locales autour des enjeux de la conservation et du développement durable.

Ces sessions ont couvert divers aspects tels que la gestion des ressources naturelles, les techniques de conservation, la vie associative, la comptabilité simplifiée ainsi que le développement d'activités économiques durables pour les villages. Les participants ont exprimé leur enthousiasme et leur engagement à mettre en pratique les enseignements reçus pour le bien-être de leurs communautés et de la protection de la Réserve naturelle Intégrale du Mont Nimba.

En conclusion, les responsables de l'OIPR ont réitéré leur engagement à accompagner les communautés dans cette démarche et ont salué l'implication des communautés. « Ensemble, nous pouvons assurer un avenir durable pour la Réserve et nos générations futures », ont-ils affirmé en clôture de ces journées de formation.



Source: DZO / OIPR



RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA-PAPFor : TENUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONSTITUTIVES DES AVCDs

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Préservation des écosystèmes forestiers de l'Afrique de l'Ouest (PAPFor), six (6) villages riverains de la Réserve naturelle Intégrale du Mont Nimba (RNIMN) du département de Danané ont vu la tenue des assemblées générales constitutives des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) des localités de Yéale, Danipleu, Gbantopleu (S/P de Gbon-houyé), Gbapleu, Bouan-houyé et Kpoleu –(S/P de Kouan-Houlé).

Ces assemblées générales constitutives se sont déroulées grâce à l'appui technique d'une équipe de Planification composée du Responsable des mesures riveraines de la Direction de Zone Ouest (le Capitaine SINAYOKO Yaya), du Chef Secteur Nimba (le Commandant ASSARI Koffi) tous deux de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), du Technicien Spécialisé en Organisation Professionnelle Agricole de l'ANADER (Monsieur

YEO Issa) et de la Chargée en Organisation Communautaire de la Direction Départementales de l'Agriculture et du Développement Durable (Mademoiselle ASSI Mariette Danielle).

Ces nouvelles associations joueront un rôle clé dans la sensibilisation des populations aux enjeux environnementaux, la promotion de pratiques agricoles durables, la mise en place et la gestion durable de projets générateurs de revenus alternatifs, réduisant considérablement d'éventuelle pression sur la réserve.

Le PAPFor en apportant ce soutien technique et financier aux AVCDs par la mise en œuvre des projets et des renforcements de capacités assure la pérennité des actions entreprises depuis le déroulement des Diagnostics Globaux Participatifs (DGP) ce qui favorisera ensuite un impact positif durable sur les écosystèmes forestiers et les conditions de vie des populations riveraines de la Réserve naturelle Intégrale du Mont Nimba.



Source: DZO / OIPR



REDYNAMISATION DES MICROPROJETS AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ / la Direction de zone Ouest de l'OIPR apporte un appui à la redynamisation de deux microprojets dans la Sous-Préfecture de Dioman

Les microprojets réalisés en périphérie du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) sont des activités financées par le gestionnaire et ses partenaires. Ils permettent d'améliorer les conditions de vie et le bien-être des populations riveraines.

A cet effet, le jeudi 20 juin 2024, la Direction de Zone Ouest de l'OIPR a procédé à la remise de matériels (biologique et techniques) aux bénéficiaires de microprojets des villages de Dioman et de Gagnasso, villages riverains du PNMS. Ces actions interviennent dans le cadre de la pérennisation des microprojets existant à la périphérie du PNMS.

En effet, dans sa politique d'appui au développement local, l'OIPR, grâce aux fonds du volet « Parcs et Réserves » du projet de Conservation des Ressources naturelles (CORENA), financé dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), a mis en œuvre des microprojets (Activités génératrices de revenus et Infrastructures communautaires) au profit des populations dans les villages riverains au Parc national du Mont Sangbé (PNMS) de 2017 à 2019. Dans le cadre de ce projet, les villages de Dioman et de Gagnasso avaient bénéficiés chacun d'un microprojet d'élevage de volailles traditionnelles améliorées. Après quelques années de gestion, les bénéficiaires ont sollicité l'appui de l'OIPR pour la pérennisation desdits microprojets.

À Dioman, les bénéficiaires avaient sollicité l'appui de la DZO/OIPR pour la réalisation d'une clôture avec du grillage autour de la ferme. Quant aux bénéficiaires de Gagnasso, ils avaient sollicité l'appui de la DZO/OIPR pour la reconversion du microprojet d'élevage de volailles traditionnelles améliorées en élevage de chèvres (ferme caprine). La Direction de zone Ouest, après analyse des besoins exprimés par les bénéficiaires, a procédé à la redynamisation des deux microprojets en remettant aux bénéficiaires de Gagnasso dix (10) chèvres dont deux (2) boucs, quatre (4) mangeoires, deux (2) abreuvoirs et des produits vétérinaires ; et à Dioman, pour le plus grand bonheur des bénéficiaires, elle a réalisé la clôture de ferme d'élevage de volailles traditionnelles améliorées avec du grillage galvanisé.



Source: DZO / OIPR



PARC NATIONAL DU MONT PÉKO : SÉANCE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES RIVERAINES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la 2ème phase du Projet d'Investissement Forestier (PIF 2) qui vise à sensibiliser les jeunes générations à la protection de l'environnement et à la conservation des écosystèmes du Parc national du Mont Péko, la Direction de Zone Ouest (DZO) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a organisé six (6) conférences au profit des élèves et enseignants des écoles primaires publiques de Bagohouo, Nidrou (Département de Duékoué), Gohouo Zagna, Gloplou, Bahe Sebon Et Diebly (Département de Bangolo), du 14 au 18 Mai 2024.

Sous la supervision du Sous-préfet de Bagohouo, ces conférences ont été animées par le Lieutenant-Colonel YAO Kouassi Albert, Chef Secteur Péko et le Capitaine SINAYOKO Yaya, Responsable des Mesures Riveraines à la DZO. Elles ont été portées sur les enjeux de conservation des Parcs nationaux et Réserves naturelles de Côte d'Ivoire en général et du Parc National du Mont Péko en particulier. Elles ont concerné bien évidemment le rôle des élèves et enseignants dans la préservation de ce riche patrimoine.

Les élèves et enseignants, bénéficiaires directs de ces séances ont pu apprendre sur l'importance de la biodiversité du parc, les risques liés à la déforestation, au braconnage et les actions qu'ils peuvent entreprendre pour aider les Gestionnaires à protéger le parc national du mont Péko.



Ce sont au total, 900 personnes qui ont été touchées au cours de ces séances avec une représentation féminine de 38,55% soit 347. Ces initiatives éducatives sont essentielles pour garantir un avenir durable aux parcs nationaux et aux réserves naturelles de la Côte d'Ivoire. Grâce au PIF 2, l'OIPR espère renforcer les efforts de conservation et inspirer une nouvelle génération de défenseurs du Parc National du Mont Péko.



Source: DZO / OIPR

L'OIPR POURSUIT LES SÉANCES POPULAIRES D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION EN FAVEUR DE LA RÉSERVE DE FAUNE D'ABOKOUAMÉKRO



Le Colonel Kouadio Basile Krou, Chargé de Mesures Riveraines à la Direction de Zone Centre et Cdt Jimmy Zoh Patrice Chef Secteur Abokouamékro étaient face aux auditeurs de la Radio Attiégo FM, le vendredi 21 juin 2024 de 10heures à 12heures.

A l'émission du 31 mai 2024, qui leur a donné l'opportunité de présenter l'OIPR et la RFA, ils sont entrés de pleins pieds dans la présentation des enjeux de conservation de la Réserve de Faune d'Abokouamékro.

Dans un premier temps, l'occasion a été donnée au CS d'expliquer le thème du jour. Ensuite, le CMR a expliqué un premier enjeu qui concerne les précipitations (Eau, ressource primordiale pour la vie et pour l'agriculture).

Après les exposés et la traduction par le Talentueux animateur NJK, la parole a été laissée au public de s'exprimer sur la conservation et la préservation de la biodiversité de cette aire protégée. L'ensemble des cinq intervenants, ont indiqué la cause principale des

agressions des populations riveraines au détriment de la réserve à savoir la nécessité d'avoir de l'espace pour l'agriculture et la nourriture pour leur vie. Ils ont en général, plaidé pour que l'Etat leur cède une partie de la terre étant donné la population de plus en plus croissante, la cherté de la vie et l'état de pauvreté de plus en plus accentué au sein des communautés riveraines.

Les gestionnaires de l'OIPR ont apporté des réponses assez convaincantes pour dissuader les populations concernées et susciter leur adhésion à la conservation qui leur ouvre une autre porte pour avoir des appuis financiers pour le développement local.

Les prochaines émissions seront consacrées à l'examen d'autres enjeux de conservation concernant la purification de l'air et la séquestration du carbone ; le développement du tourisme, des emplois, de la recherche scientifique, de la culture ; l'épanouissement des citoyens par l'éducation sportive et environnementale, des sorties détente etc.



Source: DZC / OIPR

LA DIRECTION DE ZONE CENTRE DE L'OIPR EN COLLABORATION AVEC LA RADIO ATTIEGOUA FM, A AMINÉ UNE ÉMISSION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION PUBLIQUE SUR LA RÉSERVE DE FAUNE D'ABOKOAMEKRO.



L'OIPR SENSIBILISE LA COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE D'AGNÉRÉKOFFIKRO DANS LA SOUS-PRÉFECTURE D'ABIDJI, DÉPARTEMENT DE DIMBOKRO.



Le vendredi 31 mai 2024 de 10 heures à 12 heures, Colonel Kouadio Basile Krou, Chargé des Mesures Riveraines et Commandant Jimmy Zoh Patrice, Chef Secteur de la dite-Réserve, ont été les hôtes de la Radio Attiégooua FM, organe de presse locale du département d'Attiégoouakro. Les gestionnaires de l'OIPR, ont présenté respectivement l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et la Réserve de Faune d'Abokouamekro (RFA). L'animateur a fait la traduction en langue locale Baoulé pour la bonne compréhension des populations du District Autonome de Yamoussoukro. Les échanges ont dans l'ensemble permis à l'auditoire de mieux s'informer.



Le village d'Agnérékoffikro, situé dans la périphérie de la Réserve de Faune d'Abokouamekro, a fait l'objet d'une sensibilisation de la part de la Direction de Zone Centre de l'OIPR, le mercredi 29 mai 2024 de 11 heures à 13 heures 05 minutes.

Cette séance a été animée par le Commandant Jimmy Zoh Patrice, accompagné de trois agents secteur. Les sujets abordés ont porté sur certaines informations utiles sur des rumeurs infondées. Ensuite, l'animateur a clarifié quelques points sur les activités prohibées et celles autorisées conformément à la loi 2002-102 du 11 Février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et réserves naturelles. Pour finir, le Chef Secteur a sollicité l'adhésion de la communauté à la conservation avant de donner quelques conseils.

Une atmosphère de compréhension mutuelle dans les échanges a marqué la fin de cette réunion.



Source: DZC/ OIPR

LES AGENTS DE LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST FORMÉS SUR LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LA DÉTECTION DES INDICES DE FINANCEMENT DU TERRORISME DANS LES ZONES FRONTALIÈRES



Face à cette menace croissante que connaît les zones frontalières, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest notamment le Nigeria, le Niger, le Mali, le Burkina Faso et récemment la Côte d'Ivoire ont connu des attaques terroristes désobligeantes. Cela constitue véritablement une menace sérieuse pour la stabilité et la sécurité nationale, ainsi que pour la paix et la coopération régionale. Ainsi, il est impératif de renforcer les capacités des autorités d'enquête et des agents de sécurité dans la détection et la prévention du financement du terrorisme dans les zones frontalières.

C'est pour répondre à toutes ces préoccupations que l'Etat de Côte d'Ivoire a travers le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a organisé une formation à l'attention des OPJ le 5 juin 2024, dans la salle de conférence de l'hôtel TIAMA, Abidjan Plateau.

En guise de méthodologie, la formation a été dispensée sous la forme expositive à travers la projection de présentations PowerPoint suivies d'échanges et de discussions avec la possibilité d'exercices pratiques. Trois (03) modules ont meublé le déroulé de cette session pour l'atteinte des objectifs et résultats. Ce sont :

- Approche conceptuelle et juridique du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ;
- Mécanisme de financement du terrorisme dans les zones frontalières ;
- Et la détection des indices de financement du terrorisme aux frontières.

Cet atelier a vu la participation de cinq (05) agents de l'OIPR dont deux (02) de la Direction de Zone Nord-est à savoir le Chef Secteur Bouna, le CNE N'GUESSAN YAO Emile et le LTN KONAN Kouamé Simplicite, Chef d'Unité au Secteur Dabakala.

Source: SERCOM DZNE / OIPR

SUIVI ECOLOGIQUE AU PARC NATIONAL DE LA COMOË: LA DISTANCE DE FUITES DES CIBLES DE CONSERVATION ÉVALUÉE.

Le Parc national de la Comoé (PNC), le plus grand parc du réseau d'aires protégées de Côte d'Ivoire, est caractérisé par une diversité d'habitats lesquels constituent un refuge pour plusieurs espèces de faune exceptionnelle. Avec plus de 80% de sa superficie composée de savanes, cette aire protégée est une zone prioritaire pour la conservation de plusieurs espèces d'antilopes dont les plus représentatives sont le Cobe de Buffon, le Bubale et l'Hippotrague.

Cette aire protégée fait l'objet de types d'inventaires de sa faune. Au cours de ces dix dernières années, les inventaires aériens réalisés ont montré que cette population animale est dans une dynamique favorable au développement de leurs effectifs. Les visites sur le terrain confirment cette bonne dynamique avec des observations directes de faune de plus en plus fréquentes.

Le Parc national de la Comoé a pour vocation première le développement du tourisme de vision. Ainsi, une bonne connaissance du comportement des animaux en présence des visiteurs paraît fondamentale. C'est dans cette optique qu'une évaluation de la distance de fuite au cours du premier trimestre 2024 a été réalisée. Trois espèces animales principales (Bubale, Cobe de Buffon et Hippotrague) ont été ciblées par cette évaluation.



Cobe de buffon (*Kobus kob*)

Les résultats de cette première étude d'évaluation de la distance de fuite indiquent que le Cobe de Buffon et le Bubale ont une distance de fuite variant autour de 60 m. Ces deux espèces sont relativement moins craintives que l'hippotrague.



Bubale (*Alcelaphus buselaphus*)



hippotrague (*Hippotragus*)

Pour rappel, la distance de fuite traduit l'état de crainte ou de peur de l'animal en présence de l'Homme et pourrait évaluer le niveau d'agression d'une aire protégée. Les études traitant cette thématique sont rares dans la littérature. Il sera donc difficile d'avoir des éléments de comparaison et donc limitées à une simple interprétation des données. La distance moyenne de fuite la plus faible mesurée dans le cadre de la présente étude a été celle des cobes de Buffon ($59,4 \pm 29,9$ m). Cette distance est relativement plus faible que celle du Bubale et de l'Hippotrague. On peut alors déduire qu'au Parc national de Comoé, les cobes de Buffon ont une tendance à accepter la présence humaine en véhicule dans la limite de 60 m. En deçà de cette distance, les cobes pourraient prendre la fuite. La plus grande distance moyenne de fuite enregistré concerne celle de l'hippotrague ($79,6 \pm 31,8$ m).

Source: SERCOM DZNE / OIPR

RÉSERVE NATURELLE DE BOSSEMATIE : L'OIPR VALIDE LE SCHEMA DE PLANIFICATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES



Dans le souci de doter la Réserve naturelle de Bossématié d'un outil stratégique élaboré de manière participative, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a organisé du 04 au 07 juin 2024 dans la salle de réunion de la Préfecture d'Abengourou, l'atelier de validation du schéma de planification pluriannuel du Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve naturelle de Bossématié (2024-2033).

Cette rencontre a démarré par une séance technique qui a permis, au bout de quatre (04) jours, de finaliser le document. Les travaux de l'équipe technique ont ensuite été présentés au cours d'une séance de restitution tenue en plénière en présence du Directeur Général de l'OIPR, du corps préfectoral, des autorités coutumières, des élus locaux, des services techniques déconcentrés, des organisations locales et des

représentants des populations riveraines.

Le projet de schéma de planification du PAG-RNB soumis aux parties prenantes a été validé par acclamation sous réserve de la prise en compte des observations et recommandations portées sur le document.

Il convient de signaler que le processus d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve naturelle de Bossématié est soutenu par la Coopération internationale allemande GIZ à travers le Programme de Gouvernance et de Gestion durable des Ressources Naturelles dans l'espace Comoé et Taï.



Source: DZSE/ OIPR



RÉSERVE NATURELLE DE BOSSÉMATIÉ : LES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA DZSE FORMÉS SUR LE DISPOSITIF INREACH

Dans le cadre de l'intégration du dispositif Inreach dans la stratégie de surveillance de la Réserve naturelle de Bossématié, une session de renforcement des capacités des agents a été organisée du 25 au 29 mars 2024 dans les locaux de l'Antenne régionale du Projet Centre d'innovations vertes (ProCIV) de la GIZ à Abengourou.

Dispensée par le Colonel OUATTARA Amara et le Lieutenant-Colonel ZOUO Richard, respectivement Chargé du Suivi écologique et SIG et Coordonnateur de la Brigade Mobile de la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR, cette formation a permis aux cadres et agents de se familiariser avec l'outil Inreach à travers la manipulation des GPS, la conception et l'envoi de messages, la gestion de l'interface en ligne et l'utilisation du dispositif en conditions de terrain dans la Réserve naturelle de Bossématié.

Notons que l'introduction de cet outil innovant dans le système de surveillance de la Réserve naturelle de Bossématié devrait permettre non seulement de faciliter la communication entre les équipes de terrain et la salle de contrôle mais aussi d'assurer une bonne gestion des patrouilles en ayant en temps réel, la position et le mouvement des équipes de surveillance. Il convient de signaler que ce dispositif a été mis en place dans la Réserve naturelle de Bossématié avec l'appui financier de la Coopération internationale allemande GIZ à travers le Programme de Gouvernance et de Gestion durable des Ressources Naturelles dans l'espace Comoé et Taï.



Source: DZSE/ OIPR



AGRESSION DU PARC NATIONAL DE TAÏ : 301 PERSONNES INTERPELLÉES ET REMISES À LA JUSTICE DE 2021 À 2023

La brigade mobile en charge de la sécurité et de la surveillance du Parc national de Taï (Pnt) au niveau de la direction de zone Sud-Ouest de l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr) a interpellé et mis à la disposition de la justice, 301 agresseurs du Pnt, un patrimoine mondial protégé couvrant une superficie d'environ 5.360 km², dans le Sud-Ouest et l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

Le bilan du plan triennal de surveillance 2021-2023 du Pnt a révélé l'information lors d'un atelier qui s'est tenu les jeudi 6 et vendredi 7 juin, à San Pedro. Il relève que 235 condamnations fermes et 30 condamnations avec sursis ont été prononcées par les tribunaux contre les agresseurs, sur les 301 personnes interpellées, pour un total d'amendes de près de 700 millions FCfa.

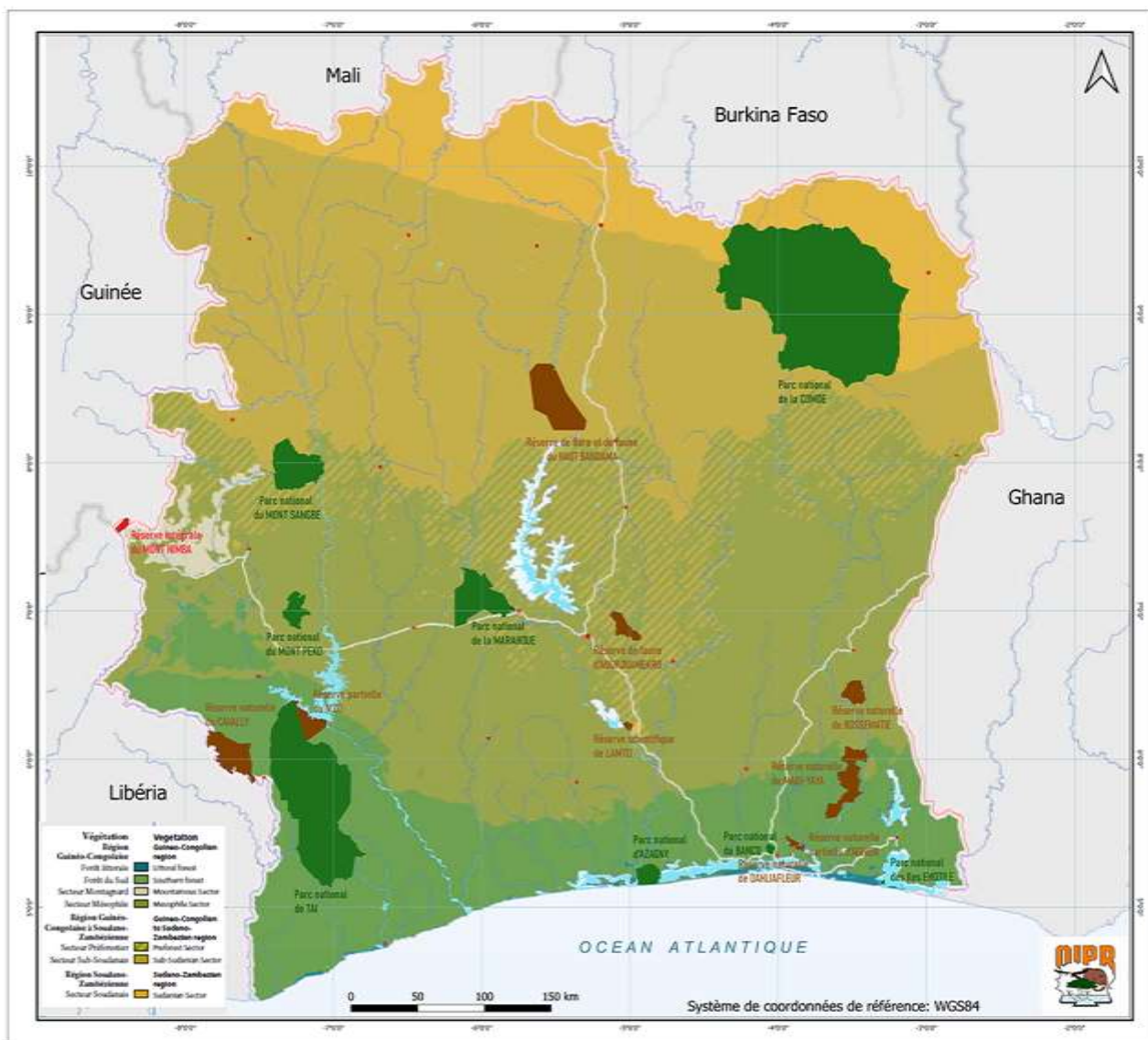
Le coordonnateur de la brigade mobile en charge de la sécurité et de la surveillance du Parc national de Taï, le lieutenant-colonel Touré Joseph, a évoqué une recrudescence d'agressions liées à l'orpaillage parmi les actes réprimés au cours de ces trois dernières années. Il a annoncé que son équipe dispose de tous les rudiments nécessaires pour faire face aux velléités d'agressions du Pnt, conseillant aux populations de s'abstenir d'y entrer.

Le bilan indique aussi que les populations riveraines ont contribué aux activités de surveillance au cours de la période. Dans le but de les inciter à atteindre cet objectif, 28 auxiliaires villageois ont été formés sur le guide de bonne conduite en 2023 et, en 2021, quatre auxiliaires et 26 appuis communautaires ont bénéficié d'une autre formation sur l'entrepreneuriat et l'opportunité de conversion. S'y ajoutent des activités génératrices de revenus financées en 2023, au profit de huit relais communautaires dans le cadre de la première phase du Programme d'investissement forestier (Pif1).

Le nouveau plan triennal de surveillance du Pnt 2024-2026 a été élaboré en tenant compte des insuffisances de celui de 2021-2023.

Source: Fratmat.info

Conservons les Parcs nationaux et Réerves Naturelles, pour les générations futures



Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
 Abidjan Cocody II Plateaux
 Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
 Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner
 à notre page Facebook